



Newsletter du 18 septembre 2025

Le Parlement a pris des décisions mitigées. Les opposants à l'abolition de la valeur locative gagnent du terrain. L'avenir de la place financière était au cœur de la Journée des Banquiers. Ce n'est pas aux banques de financer le MROS !

Le Parlement a traité plusieurs dossiers qui intéressent la place financière. Le registre des ADE des sociétés suisses a été finalisé, mais les banques ne pourront s'y fier que si leur examen usuel selon la LBA « ne révèle aucune anomalie », de sorte que son utilité reste à prouver. Deux motions qui voulaient regrouper toutes les nouvelles règles pour le domaine bancaire, et ainsi surtout repousser celles sur les fonds propres d'UBS, ont été rejetées. La consultation sur celles-ci devrait donc s'ouvrir comme prévu cet automne. Par ailleurs, le Conseil national a approuvé une nouvelle prolongation temporaire de l'exonération d'impôt anticipé pour les intérêts versés par les instruments TBTF, en attendant leur exonération définitive, à venir.

- [Le Temps](#) / ['Agefi](#) / ['Agefi](#)

Notre Président, Grégoire Bordier, s'exprime dans la « *Handelszeitung* » au sujet de la votation sur la valeur locative et rappelle que la suppression de cet impôt ne concerne pas que les propriétaires. En effet, cette mesure touchera également tous ceux qui paient des intérêts sur une dette privée (prêt familial ou bancaire, crédit lombard, cartes de crédit...), car ceux-ci ne seront plus déductibles.

- [Tribune de Genève](#) / [Le Temps](#)

La motion Stark, qui voulait plafonner les rémunérations dans le secteur bancaire, approuvée par le Conseil des Etats lors d'une session précédente, a été modifiée par le National. La nouvelle version se limite aux banques d'importance systémique et prévoit surtout d'interdire les « incitations déléatoires » et le versement de primes de résultat en cas de pertes, des principes qui figurent déjà dans la Circulaire 2010/1 de la FINMA. Le directeur de l'ABPS a été invité à s'exprimer à ce sujet dans « [Forum](#) ». Enfin, l'EAR sur les crypto-actifs et sur les données salariales des télétravailleurs de France et d'Italie a été approuvé. Grâce en particulier aux efforts de l'ABPS, les infractions à ces lois ne seront pas punissables en cas de négligence.

- [NZZ](#) / [FuW](#) / [tippinpoint.ch](#) / [NZZ](#)

Personne ne souhaite conserver ce revenu fictif, mais le prix qu'a lié le Parlement à son abolition est trop élevé : fin de la déduction de presque tous les intérêts, frais d'entretien et travaux d'amélioration énergétique. Et un nouvel impôt sur les résidences secondaires, que les cantons intéressés pourront créer. Le « oui » a perdu 11 points en août, tandis que le « non » en gagnait 14. Alors votez !

- [Handelszeitung](#) / [NZZ](#)



La [Journée des banquiers 2025](#) de l'ASB était consacrée à «après-demain», c'est-à-dire à l'avenir de la place financière suisse. Le président Marcel Rohner appelle dans son [discours](#) à ce que la réglementation favorise la stabilité sans compromettre la compétitivité internationale de la place financière. Il a ainsi critiqué le fait que, sur des aspects essentiels, les mesures proposées sont excessives. Le débat sur les questions réglementaires ne devrait pas être dissocié des défis majeurs inhérents à notre temps. Il faut aussi parler de l'avenir de la place financière, du rôle qu'elle joue pour relever les défis du changement démographique, de la transition numérique, du financement de la transition énergétique et des incertitudes géopolitiques. La Suisse a besoin d'une place financière forte, résiliente et interconnectée avec le reste du monde. A cette occasion, l'ASB a lancé sa nouvelle

campagne nationale intitulée « [The River](#) », qui doit mettre en exergue l'importance des banques pour la société et l'économie.

Jan Langlo rappelle dans « [allnews.ch](#) » qu'augmenter la bureaucratie pour toutes les banques ne va pas réduire les risques pour l'Etat, les contribuables et l'économie suisses. Pourtant, malgré les décisions préliminaires claires du Parlement sur la portée des règles à adopter, le Conseil fédéral persiste à vouloir renforcer la réglementation pour toutes les banques. Contrairement à l'ASB qui n'arrive pas à être aussi claire, l'ABPS s'engage pour que les nouvelles règles ne s'appliquent qu'aux banques d'importance systémique.

Par ailleurs, l'ASB a confirmé la faisabilité d'une infrastructure standardisée pour des paiements basés sur la blockchain, grâce à un Deposit Token. Reste à la développer...

- [Le Temps](#) / [allnews.ch](#) / [allnews.ch](#)

- [NZZ](#) / [finews.ch](#) / [NZZ](#)

Une [nouvelle idée](#) du Conseiller fédéral Beat Jans fait déjà du bruit : comme le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) arrive de moins en moins à traiter les communications de soupçons des banques, il propose de faire contribuer les banques au financement du service. En effet, vu la forte hausse du nombre d'annonces enregistrées depuis quelques années, le

MROS aurait besoin de moyens supplémentaires pour continuer à accomplir ses tâches et respecter ses engagements internationaux (i.e. répondre aux questions de ses homologues étrangers). Ce serait quand même un comble qu'après avoir forcé les banques à inonder le MROS d'annonces de soupçons, les banques doivent payer pour le fonctionnement de celui-ci...

- [Tribune de Genève](#) / [RTS](#)

- [finews.ch](#) / [Tagesanzeiger](#)

L'Association de Banques Privées Suisses (ABPS) compte 8 banques membres qui gèrent plus de 1100 milliards de francs et emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde, dont environ deux tiers en Suisse. A travers un secrétariat permanent basé à Genève, l'ABPS assure la défense et la représentation des intérêts des banques privées suisses, spécialisées dans la gestion de fortune.

Les membres de l'ABPS sont : Bordier & Cie SCmA, Cité Gestion SA, E. Gutzwiller & Cie Banquiers, Banque Lombard Odier & Cie SA, Mirabaud & Cie SA, Banque Pictet & Cie SA, Rahn+Bodmer Co. et Reichmuth & Co.